La chaîne et le lien

Une vision de la traite négrière

Directeur de la publication : Doudou Diène

Mémoire des peuples

Éditions UNESCO

La traite négrière et l'évolution démographique de l'Afrique

Patrick Manning

L'évolution démographique de l'Afrique pendant l'ère de la traite des Noirs continue de faire l'objet d'interprétations très divergentes. Cependant, les travaux effectués par les chercheurs de la dernière génération ont mis en lumière beaucoup de détails sur l'histoire de la population africaine et ont permis d'esquisser les principales tendances qui ont caractérisé la démographie africaine. Le volume croissant de données empiriques dont nous disposons, combiné aux principes bien établis de démographie, nous permet de faire avec assez de certitude la distinction entre les tendances démographiques probables de cette période en Afrique et les tendances improbables.

En l'état actuel de nos connaissances sur la question, la taille et la structure de la population de l'Afrique ont été très variables d'une région à l'autre au cours des derniers siècles. La traite des Noirs et l'esclavage ont eu des effets nettement négatifs, bien que très variables eux aussi, sur la population du continent du XVIe au XXe siècle. L'interaction de l'esclavage et d'autres facteurs démographiques y a considérablement restreint la croissance démographique et a accru les flux migratoires internes, surtout aux XVIIIe et XIXe siècles — au moment même où la population de la plupart des autres parties du monde augmentait régulièrement.

Dans la présente étude, nous identifions les principaux thèmes de l'histoire démographique africaine dans la mesure où ils sont liés à l'esclavage, abordons les grands sujets de débat, récapitulons les interprétations actuelles et relevons les domaines importants où des recherches devraient être entreprises.

Les caractéristiques démographiques intrinsèques de la population africaine

Pour la période antérieure au XXe siècle, nous n'avons malheureusement que peu d'informations sur les taux de natalité et de mortalité africains, ou sur les caractéristiques des structures familiales et de la nuptialité sur le continent. La plupart des données fiables concernent les courants migratoires de la traite transatlantique des Noirs. Les observations faites sur les populations africaines dans leur milieu autochtone sont extrêmement rares et il a fallu les compléter par des conjectures pour établir des taux estimatifs de natalité et de mortalité.

John Thornton a fait preuve d'une habileté particulière pour retrouver des données démographiques anciennes. Par exemple, il a découvert en Angola une série de registres baptismaux datant du XVIIe siècle. Il a collationné ces données et a évalué, par déduction, la structure par âge de la population angolaise dont l'âge moyen, au décès, était de 27,5 ans[1]. Cette évaluation a servi de base à des travaux ultérieurs effectués par John Thornton lui-même et par d'autres chercheurs. Par exemple, dans mes simulations sur les incidences de l'esclavage sur la population africaine, j'ai retenu cette structure par âge et j'en ai déduit un taux intrinsèque de natalité suffisant pour aboutir à une croissance démographique de 0,5 % par an[2].

Cependant, des analyses aussi poussées seraient plus probantes si elles ne s'appuyaient pas sur une seule série de registres baptismaux. Leur première faiblesse tient au fait que ces chiffres, même s'ils sont corrects en tant que moyennes, ne sont pas applicables à l'ensemble de la population africaine. Deuxièmement, ces deux hypothèses, notamment celle qui concerne l'âge moyen au décès, semblent, au vu d'études ultérieures, avoir été trop optimistes. Les registres baptismaux que Thornton a étudiés correspondent logiquement à un âge bien inférieur au moment du décès, presque aussi bas que 20 ans[3]. Si l'on retient ce taux de mortalité plus élevé, on aboutit, avec le même nombre de naissances, à un taux inférieur de croissance démographique.

La meilleure série de données démographiques sur l'Afrique précoloniale concerne un cas très particulier — celui de la population d'immigrants américano-libériens au cours du XIXe siècle. Les médecins ont enregistré avec un luxe de détails les maladies et les décès de cette population noire d'origine américaine survenus au Libéria et Antonio McDaniel en a fait récemment

1. J. Thornton (1977) ; A. J. Coale ; P. Demeny (1966).
2. P. Manning (1988).
3. P. Manning (étude en cours) ; J. C. Caldwell (1982).

une excellente analyse. Ses calculs montrent que les Américano-Libériens ont connu le taux le plus élevé de mortalité qui ait jamais été enregistré de manière aussi fiable : le paludisme était la première cause de mortalité, mais les maladies pulmonaires et d'autres affections ont également joué un rôle important. On ne saurait se contenter d'étendre ces résultats à la population environnante d'origine africaine, mais ils suggèrent que la mortalité de cette population a sans doute été élevée.

Certes, il faut continuer à chercher des nouvelles données sur les taux précoloniaux de natalité et de mortalité, mais il nous reste deux autres méthodes pour les évaluer. La première consiste à évaluer les taux démographiques africains à partir de ce que l'on sait des populations humaines en général. Plusieurs chercheurs ont eu recours à cette méthode ; le problème, c'est qu'il est difficile de concilier leurs divergences[4].

La deuxième méthode consiste à extrapoler dans le passé les tendances observables au XXe siècle : on évalue les populations du XIXe siècle en prenant comme point de départ une population du XXe siècle et en présumant un certain taux de croissance à partir de la population du siècle antérieur. Pour parvenir à établir ce taux de croissance, on retient comme hypothèse un certain taux de natalité et l'on déduit le taux de mortalité et le taux d'émigration[5]. Le principal problème de cette approche tient au fait que les statistiques démographiques du XXe siècle ne sont pas très fiables pour l'Afrique. Par exemple, on ne sait pas clairement si la polygamie donne un taux de natalité supérieur ou inférieur à la monogamie[6]. Le deuxième problème, c'est que les taux récents de natalité, de mortalité et de migration ne sont peut-être pas applicables aux périodes antérieures. Les taux africains de natalité semblent avoir été assez constamment élevés, ce qui s'explique par le mariage précoce des femmes, et ils n'ont sans doute pas beaucoup varié. En revanche, les taux de mortalité l'ont probablement beaucoup fait au cours du siècle dernier. A long terme, ils ont eu tendance à beaucoup diminuer, mais les fluctuations ont peut-être été très marquées du fait des guerres, des conquêtes coloniales, des famines et des épidémies qui ont sévi dans les régions africaines et auxquelles il faut ajouter la traite des Noirs[7].

Nous avons peut-être fait preuve de pessimisme et de scepticisme en dressant ce tableau des données concernant les taux démographiques de l'Afrique précoloniale. Mais ce constat sous-entend que toute nouvelle don-

4. P. Manning (1981) ; J. C. Caldwell (1982) ; J. E. Inikori (1982) ; J. Thornton (1981).
5. P. Manning ; W. S. Griffiths (1988).
6. J. C. Caldwell (1982).
7. B. Fetter (1990).

née empirique nous permettra de beaucoup mieux appréhender le problème. Il importe donc de poursuivre les recherches sur les variables démographiques fondamentales de l'Afrique précoloniale.

Les fluctuations de la population africaine

Contrairement au peu d'information dont nous disposons sur la taille, la structure et les taux démographiques de base des peuples africains, nous avons relativement plus de données sur les fluctuations de la population africaine et ce sujet a également été davantage débattu, surtout en ce qui concerne les zones où les sécheresses et les famines étaient courantes, c'est-à-dire les savanes de l'Afrique occidentale et la partie méridionale de l'Afrique centrale. A la suite des premiers travaux de Lovejoy et Baier sur les sécheresses qui ont affecté le Soudan central au milieu du XVIIIe siècle, d'autres chercheurs ont prouvé qu'il y avait eu, également, des cycles de sécheresse et de famine en Sénégambie, dans les îles du Cap-Vert et en Angola[8]. En raison des famines, beaucoup d'enfants ont été vendus comme esclaves. En relevant ce phénomène et d'autres faits du même genre, Joseph Miller est allé jusqu'à soutenir que l'incidence des famines périodiques sur la population africaine a été supérieure à celle de la traite des Noirs[9].

Les guerres, lorsqu'elles ont pris une tournure particulièrement grave, ont provoqué une redistribution et un déclin de la population africaine. Des études portant sur l'Afrique occidentale et centrale ont établi que les séquelles des conflits allaient de la dispersion des habitants des villes au déclin de la population dans la région[10]. De même que pour les famines, il est difficile de dissocier les guerres de l'esclavage.

Par ailleurs, certains chercheurs ont soutenu que l'introduction de nouvelles cultures en Afrique a permis une élévation des taux de croissance démographique, de sorte que les pertes dues à l'esclavage étaient compensées par de nouvelles naissances. Cette thèse, qui s'accompagne parfois d'une référence à une remarque faite en passant par Curtin et selon laquelle le maïs américain a peut-être été la cause d'une poussée démographique africaine[11], n'a jamais été argumentée de manière systématique. La culture du maïs et du manioc était très répandue en Afrique occidentale et centrale à la fin du

8. P. E. Lovejoy; S. Baier (1975); P. D. Curtin (1975); J. R. Dias (1981); J. C. Miller (1982); C. Becker (1985); K. D. Patterson (1988).
9. J. C. Miller (1982).
10. J. F. A. Ajayi; R. Smith (1964); R. A. Kea (1982); J. Thornton (1988); R. Law (1991).
11. P. D. Curtin (1969).

XIXe siècle, mais nous n'avons aucune connaissance précise du moment où ces cultures se sont développées, ni des voies qu'elles ont empruntées pour se diffuser, ni de la mesure dans laquelle elles ont été adoptées. Si ces nouvelles plantes présentaient un avantage par rapport aux ignames qui étaient déjà cultivés, ce n'était pas tant en raison de leur valeur en calories que parce qu'elles étaient plus faciles à stocker — d'où la préférence accordée à ces cultures vivrières pendant l'ère de la traite des Noirs[12].

D'autres facteurs sont peut-être à l'origine des fluctuations de la population de l'Afrique précoloniale. Ainsi, les coutumes matrimoniales ont éventuellement eu une certaine influence. Vansina soutient, par exemple, que les habitants des forêts équatoriales qui, depuis toujours, préféraient vivre dans des zones à faible densité démographique, ont empêché un essor rapide de la population sans doute en restreignant les mariages. Il suffit de considérer l'époque coloniale pour voir comment les changements qui sont intervenus dans la vie religieuse, l'éducation, la vie professionnelle et les risques sanitaires ont entraîné une profonde modification des taux de natalité et de mortalité. Il ne faut donc pas exclure que des fluctuations analogues aient eu lieu pendant la période précoloniale.

Les incidences de l'esclavage sur la population africaine

La présente étude porte essentiellement sur les incidences de l'esclavage et de la traite des Noirs sur la population africaine. Par souci de clarté, il convient de distinguer les diverses dimensions du problème. J'en ai dénombré huit. Elles sont distinctes du point de vue logique mais, dans la pratique, elles se chevauchent considérablement. Dans les sections ci-après, elles seront examinées successivement.

On s'est davantage intéressé à la traite des Noirs qu'à tout autre facteur, mais même ce thème présente au moins deux aspects: premièrement, le nombre de captifs africains que l'on a réussi à déporter outre-Atlantique et vers les régions méditerranéennes, l'Asie du Sud-Ouest et l'océan Indien; deuxièmement, la mortalité au cours du transport des esclaves — le nombre de décès survenus pendant la traversée transatlantique (le deuxième tronçon du commerce triangulaire) auxquels on peut ajouter les décès survenus juste avant l'embarquement et juste après le débarquement des captifs.

Les trois dimensions suivantes de la relation entre l'esclavage et la population africaine découlent de la traite négrière à l'intérieur de l'Afrique. La

12. P. Manning (1990); J. C. Miller (1988).

troisième dimension est la mortalité, en Afrique même, des captifs pris pour être envoyés outre-mer, la quatrième est le nombre de captifs africains déportés comme esclaves à l'intérieur de l'Afrique, et la cinquième, le nombre additionnel de captifs morts avant de devenir esclaves en Afrique.

En outre, si la traite négrière a été le phénomène le plus violent qui a eu le plus de répercussions sur la population africaine, l'institution même de l'esclavage a eu également une importante incidence démographique qui s'est manifestée de deux manières. D'une part, les caractéristiques de l'esclavage sur d'autres continents ont entraîné une demande accrue d'esclaves africains. Il s'agit là d'un sixième aspect, bien qu'indirect, du lien entre l'esclavage et la démographie africaine. En effet, les taux élevés de mortalité des esclaves dans les régions tropicales américaines ont constamment renforcé la demande de captifs africains, ce qui a contribué à aggraver la violence de tout le système. La septième dimension est l'incidence, sur la population africaine, de la situation du très grand nombre de personnes détenues en esclavage à l'intérieur même de l'Afrique.

Enfin, huitième et dernière dimension : la population africaine elle-même — c'est-à-dire sa taille et sa structure, avec toutes les variantes régionales et temporelles, sous l'influence des sept autres facteurs.

Le commerce d'exportation des esclaves

L'étude de Philip Curtin qui recense le commerce transatlantique des esclaves en faisant un vaste tour d'horizon de la question et en se livrant à des évaluations détaillées a ouvert le débat sur la traite négrière. La discussion porte sur les trois premières dimensions de l'incidence de l'esclavage sur la population africaine : le volume du commerce d'exportation des esclaves, le taux de mortalité au cours du transfert ainsi qu'en Afrique. Le débat sur les deux premiers points est bien connu et a été récapitulé dans d'autres études[13]. Le débat sur les incidences, en Afrique, du commerce d'exportation des esclaves s'est ouvert sans bruit en 1969, lorsque John Fage, relevant la vitalité et la continuité des sociétés de l'Afrique de l'Ouest, a proposé, en réponse aux évaluations de Curtin, des évaluations laissant supposer que la traite des Noirs n'avait quasiment eu aucune influence sur la taille ou la structure de la population africaine.

Marie Diop-Maes est d'un avis diamétralement opposé. Très impressionnée par les ouvrages de Cook, de Borah et d'autres chercheurs, selon lesquels le déclin spectaculaire de la population dans les Amériques a été essentiellement provoqué par les maladies contractées au contact des gens venus de l'Ancien Monde, elle a établi des estimations analogues pour l'Afrique[14]. Elle en a conclu que le facteur humain de la traite négrière, ajouté au facteur naturel de la maladie, a entraîné une chute tout aussi dramatique de la population africaine.

13. P. D. Curtin (1969) ; J. E. Inikori (1976) ; P. E. Lovejoy (1982).

Walter Rodney, qui est sûrement l'un des critiques les plus virulents de l'impact européen sur l'Afrique, a soutenu que le commerce d'exportation des esclaves avait provoqué un développement de l'esclavage en Afrique même — ce qui correspondrait donc à une incidence du premier facteur sur la sixième dimension indiquée plus haut — mais il n'a jamais été jusqu'à dire que la traite négrière avait entraîné un grave déclin démographique en Afrique[15]. Or, c'est précisément la thèse que Joseph Inikori a récemment défendue de diverses manières : il a d'abord soutenu que le volume du commerce transatlantique des esclaves était supérieur à l'estimation faite par Philip Curtin en 1969, puis il a avancé que la traite négrière sur le continent était globalement assez importante pour provoquer un déclin démographique et, pour finir, il a affirmé que la traite négrière en Afrique même, ajoutée aux divers courants du commerce d'exportation des esclaves, a provoqué un déclin de la population africaine[16]. Bien que certains points de son argumentation aient été contestés par d'autres chercheurs, son travail a le mérite d'avoir abordé toutes les dimensions de la relation existant entre l'esclavage et la démographie africaine.

Beaucoup d'autres chercheurs ont soutenu que la traite négrière n'a eu qu'une incidence démographique minime. Certains d'entre eux, à la suite de Fage, l'ont fait en utilisant un simple modèle cumulatif pour déterminer les effets des migrations : ils ont pris le chiffre annuel des esclaves exportés, l'ont déduit du chiffre estimatif de l'excédent annuel des naissances sur les décès (ou accroissement démographique net) et en ont conclu qu'il y avait eu, généralement, une augmentation de la population africaine au cours de la période de la traite négrière. A la suite de Fage, David Northrup et Roger Anstey ont fait des estimations analogues. Travaillant de manière indépendante, Thornton et l'auteur de la présente étude ont montré, en 1981, qu'il était nécessaire, pour ces calculs, de tenir compte de la structure par âge et par sexe de la population. En d'autres termes, la traite négrière a non seulement provoqué des pertes de population, mais elle a également entraîné une diminution du nombre des naissances et un accroissement du nombre des décès.

14. L.-M. Diop-Maes (1995) ; S. F. Cook ; W. W. Borah (1971-1979).
15. W. Rodney (1966 et 1972).
16. J. E. Inikori (1982, 1987, 1988).

Dans sa monographie de 1981 sur les deux recensements angolais des années 1770, Thornton a émis l'idée que la traite négrière d'outre-mer avait provoqué une distorsion importante de la structure par âge et par sexe de la population africaine avec un nombre d'hommes adultes inférieur, en gros, de moitié à celui des femmes adultes[17]. Dans mon étude, où je me suis livré à un examen plus général, j'ai également relevé l'importance de la composition par âge et par sexe de la traite négrière[18] et estimé qu'un calcul fondé sur une simple addition était insuffisant.

Tout en étant d'accord sur le principe de ces études démographiques, nous avons divergé, Thornton et moi-même, dans notre manière d'évaluer l'incidence démographique de la traite négrière. A mon avis, le commerce esclavagiste a vraisemblablement entraîné un déclin de la population africaine. Thornton, relevant la prédominance des femmes dans la population angolaise, est parvenu à la conclusion qu'elles avaient pu avoir assez d'enfants pour que la population augmente malgré la traite négrière. Mais cette conclusion s'appuie sur deux évaluations erronées, l'une empirique et l'autre théorique. Sur le plan empirique, il a présumé (d'après ses travaux antérieurs sur les registres baptismaux que nous avons déjà mentionnés) que l'âge moyen au décès de la population angolaise était de 27 ans et demi. Or, l'examen de ses données incline plutôt à penser que l'âge moyen au décès était d'environ 21 ans — ce qui signifie, en bref, que les enfants auxquels les femmes angolaises ont donné le jour n'ont pas survécu jusqu'à l'âge adulte (P. Manning, étude en cours). Sur le plan théorique, Thornton n'a pas tenu compte de la diminution du taux de fécondité entraînée par la déportation de femmes adultes. Même s'il y a eu moins de départs de femmes que d'hommes, il faut, pour évaluer la perte de fécondité que cela représente pour la population africaine, tenir compte non seulement du nombre d'individus à l'époque, mais aussi du nombre de naissances qui auraient pu avoir lieu ultérieurement.

Dans son étude de 1988 sur l'Angola, Joseph Miller a repris les estimations cumulatives de ses prédécesseurs, si bien qu'il sous-estime, lui aussi, les pertes démographiques, mais on y relève une autre distorsion empirique du fait de ce que l'on pourrait appeler la « ligne de feu »[19]. Il soutient en effet que le déclin le plus important de la population africaine est survenu dans les régions frontalières mais qu'une fois passées sous la domination des États qui se livraient à la traite négrière, ces régions ont eu tendance à retrouver une croissance démographique. Certes, il a raison de souligner la différenciation régionale de l'incidence démographique, mais il sous-estime le déclin global de la population dans cette partie du monde. Le modèle cumulatif rudimentaire a continué à exercer son influence : même Jan Vansina, dans son étude pourtant brillante sur le plan méthodologique de la forêt équatoriale, n'a pas tenu compte des débats des années 80 et s'est contenté de la méthode cumulative pour conclure que cette zone avait échappé au déclin démographique pendant la majeure partie de la période de la traite négrière.

17. J. Thornton (1981a).
18. P. Manning (1981).
19. J. C. Miller (1988).

En combinant les simulations informatiques et les analyses empiriques, j'ai démontré comment un flux, même modeste, de déportation d'esclaves survivants a pu conduire à l'arrêt et à l'inversion du taux naturel de croissance démographique d'une population africaine. Cette conclusion va peut-être à l'encontre de ce qu'on pourrait penser intuitivement, mais il est possible de prouver qu'elle correspond à une caractéristique constante de l'ère de la traite négrière. Un commerce esclavagiste, même très réduit, touchant en moyenne environ 2 personnes sur 1 000 par an (dont un tiers seulement de femmes), aboutirait à un arrêt de la croissance et même à un retournement de la tendance dans une population africaine ayant un taux naturel de croissance démographique de 5 ‰. Si l'on combine les décès survenus au cours de la captivité et du transport des esclaves à la baisse de fécondité, on aboutit, étant donné les taux africains de natalité et de mortalité, à la conclusion que la population globale de l'Afrique n'a pu que diminuer.

La logique de cette conclusion a été démontrée dans plusieurs publications[20]. Elle s'est heurtée au scepticisme de certains critiques mais on n'a encore jamais tenté de la réfuter, ce qui s'explique notamment par le fait que les chercheurs n'ont pas pu commenter le détail de mes simulations. Pour résoudre ce problème, je dois d'abord achever mon étude plus détaillée. Et je ferai alors connaître les simulations elles-mêmes sous une forme qui permettra à d'autres chercheurs de les exploiter et de les réviser sans avoir besoin d'apprendre de manière approfondie les langages de programmation utilisés.

L'avantage de ce modèle fondé sur des simulations informatiques, c'est qu'il permet de se livrer à des expérimentations en faisant varier toutes les données. Dans un test de sensibilité que j'ai conduit à grande échelle, j'ai ainsi fait varier toutes les données d'entrée et observé ce que l'on pouvait en déduire pour évaluer la population africaine. J'ai pu identifier, de la sorte, les variables qui influent le plus sur l'incidence globale de l'esclavage sur la population africaine et pour lesquelles il importe donc le plus de recueillir de nouvelles données. Cette analyse fait ressortir clairement le rôle essentiel joué par quatre facteurs : les taux africains intrinsèques de natalité et de mor-

20. P. Manning (1981, 1988 et 1990) ; P. Manning ; W. S. Griffiths (1988).

talité, la répartition par sexe de la population de captifs et la proportion de captifs déportés à l'étranger[21].

Voici comment l'on peut résumer les résultats de mes estimations de l'incidence démographique de la traite négrière tout en tentant de tenir compte des travaux des autres chercheurs. Pour l'ensemble de la région côtière de l'Afrique occidentale — qui s'étend du Sénégal à l'Angola sur une profondeur de 600 km — la population a diminué d'environ 1730 à 1850. La région côtière de l'est de l'Afrique, qui va du Mozambique au Kenya, a connu un déclin de sa population vers le milieu et la fin du XIXe siècle. Dans la région des savanes qui va du Sénégal à la vallée du Nil, si l'on inclut l'Éthiopie et la Corne de l'Afrique, la traite négrière a suffi à ralentir la croissance démographique, mais ne l'a pas complètement arrêtée même lorsque le commerce esclavagiste a atteint son point culminant vers la fin du XVIIIe siècle et au cours du XIXe siècle. J'ai donné, dans une autre publication, le détail de ces estimations[22]. A mon avis, il s'agit, dans l'ensemble, d'une évaluation minimale de la gravité de l'incidence démographique de l'esclavage : elle s'appuie sur une évaluation optimiste de l'espérance de vie et du taux de natalité de la population africaine et elle ne prend en compte qu'une partie de la mortalité provoquée par la traite négrière en Afrique même.

Outre le déclin des populations africaines, l'incidence démographique du commerce d'exportation des esclaves présente d'autres caractéristiques. En premier lieu, comme la traite transatlantique a touché davantage les hommes que les femmes, il y a eu, dans les populations africaines, une forte pénurie d'hommes adultes, à peu près proportionnelle à l'importance de la traite négrière. Ainsi, dans le golfe du Bénin, où le commerce des esclaves a été particulièrement actif au début du XVIIIe siècle, il y a sans doute eu une disparité particulièrement marquée dans la répartition des sexes à cette époque-là.

En deuxième lieu, il existe une différence caractéristique entre les régions du littoral (sur une profondeur de 100 à 200 km de la côte) et les régions de l'intérieur. Dans ces dernières, c'était, en écrasante majorité, les hommes adultes qui étaient déportés comme esclaves, alors que dans les régions côtières, la traite négrière touchait également les femmes adultes et les enfants des deux sexes[23]. Par conséquent, dans les Amériques, les esclaves bambaras, haoussas et lundas étaient presque tous des hommes adultes, tandis que parmi les esclaves ouolofs et igbos, il y avait également beaucoup de femmes et d'enfants. J'ai présumé que la principale cause de ce phénomène était l'écart de prix des esclaves sur le continent africain. Dans les régions

21. P. Manning (1988).
22. P. Manning (1990).
23. D. Geggus (1989).

intérieures éloignées des acquéreurs européens, il n'y avait guère de demande pour les esclaves masculins d'âge adulte et la valeur d'une captive était bien plus élevée que celle d'un captif. Les femmes capturées étaient donc gardées en esclavage tandis que les captifs étaient envoyés sur la côte pour être déportés vers les Amériques[24].

Une troisième caractéristique est à l'origine d'une autre distinction entre la traite négrière transatlantique du XIXe siècle et le commerce esclavagiste des siècles antérieurs. Au siècle dernier, les cargaisons d'esclaves déportés outre-Atlantique comprenaient une plus grande proportion d'enfants, tant de sexe masculin que de sexe féminin, qu'auparavant[25]. Ici encore, je pars de l'hypothèse que cette différence s'explique aussi principalement par le prix des esclaves. Dans les Amériques, la valeur des enfants esclaves augmentait à mesure que la menace de l'abolition de la traite négrière se précisait : les acquéreurs estimaient que la perspective d'avoir des esclaves à l'avenir était plus intéressante à long terme que les avantages immédiats qui découlaient de l'exploitation d'esclaves adultes. En même temps, l'expansion rapide de l'esclavage en Afrique a provoqué une chute du prix relatif des enfants. Les négriers africains préféraient acheter des adultes immédiatement rentables. Par la suite, lorsque les puissances coloniales ont restreint la traite négrière en Afrique, le prix des enfants esclaves a fortement augmenté, comme cela avait été le cas précédemment dans les Amériques[26].

La quatrième série de caractéristiques concerne les courants du commerce négrier à partir des diverses régions du continent africain. On connaît bien les images émouvantes de ces esclaves que l'on embarque sur des navires à partir des forts de la Côte-de-l'Or ou des factoreries de Gorée. Il semble toutefois que la grande majorité de ceux qui firent la traversée transatlantique partaient d'autres points de la côte. Les plus nombreux provenaient, par ordre décroissant, de l'Angola, du golfe du Bénin, du Loango (en Afrique centrale, au nord du fleuve Zaïre) et du golfe du Biafra.

Chacune de ces régions a connu un déclin démographique pendant au moins un siècle. Et, puisque la plupart des esclaves transportés étaient des hommes, il y a eu une grave pénurie d'hommes adultes au cours de cette période. Le fléchissement démographique dans les régions du golfe du Bénin a fait l'objet de débats assez détaillés et est de plus en plus attesté[27]. En revanche, le déclin démographique, pour l'Angola et le golfe du Biafra, reste controversé[28].

24. P. Manning (1990).
25. D. Eltis ; S. L. Engerman (1992).
26. S. Miers ; R. Roberts (1988).
27. P. Manning (1990) ; J. E. Inikori (1988) ; R. Law (1991).
28. P. Manning (1990) ; J. C. Miller (1988) ; J. E. Inikori (1988).

La diminution de la population du Loango est la plus difficile à évaluer, mais c'est peut-être celle qui a été la plus importante. En d'autres termes, si les esclaves déportés de cette région ne comprenaient qu'une petite proportion d'habitants originaires des zones situées au sud du fleuve, et si les taux de natalité au cours de cette période y étaient aussi faibles qu'au début du XXe siècle, on ne peut qu'en déduire, par extrapolation, que le Loango a connu un déclin démographique marqué et une disparité tout aussi grave dans la répartition entre hommes et femmes adultes pendant les XVIIIe et XIXe siècles[29].

Sur la côte est de l'Afrique, on a assisté, tout au long du XIXe siècle, à une très forte expansion de la traite négrière qui a duré jusque dans les dernières années du siècle et qui a entraîné une diminution importante de la population dans certaines zones du Mozambique, de la Tanzanie et peut-être également à Madagascar[30].

Dans les autres régions du continent — la zone des savanes qui va de la Sénégambie à la vallée du Nil et celle de la Corne de l'Afrique —, le nombre d'esclaves déportés a augmenté à la fin du XIXe siècle, par suite du regain de la demande d'esclaves en Méditerranée et dans l'Asie du Sud-Ouest. La plupart de ces esclaves étaient des femmes. Il apparaît toutefois, à l'heure actuelle, que si la déportation de ces personnes a suffi en elle-même à ralentir la croissance démographique dans les régions d'où elles étaient originaires, elle n'a pas inversé la tendance[31]. Le cas de l'Afrique du Sud est exceptionnel en ce sens que la traite négrière y a davantage contribué à accroître la population qu'à la diminuer : les esclaves provenaient essentiellement du Mozambique, de Madagascar et de l'Asie du Sud-Est.

On ne peut que conjecturer, pour l'essentiel, l'incidence sociale de ces fluctuations et mutations démographiques, mais l'insuffisance de témoignages directs ne diminue en rien l'importance de la question. Que les Africains aient été réduits en esclavage à la suite de guerres, de razzias ou de jugements des tribunaux, leur servitude ne peut qu'avoir désorganisé la société. Les capacités productives de l'Afrique ont été nécessairement affaiblies par la perte de jeunes adultes, même au taux annuel de 1 % environ. Dans beaucoup de régions, la pénurie d'hommes adultes a certainement modifié, également, la division du travail entre les sexes et les femmes ont dû assumer certaines tâches masculines.

En outre, la traite transatlantique a dû également avoir de grandes incidences sur les coutumes matrimoniales et familiales africaines. Comme

29. R. Harms (1981) ; J. C. Miller (1988) ; P. Manning (1990) ; J. Vansina (1992).
30. P. Manning (1990).
31. *Ibid.*

Thornton l'a soutenu pour l'Angola des années 1770, les femmes qui sont restées relativement nombreuses en Afrique ont eu un nombre normal d'enfants[32]. Cela laisse supposer une augmentation, en chiffres absolus ou relatifs, des mariages polygames, ce qui constitue en soi un changement social important. D'un autre côté, nous ne savons pas avec certitude si ces femmes relativement nombreuses étaient mariées et si elles ont eu leurs enfants dans le cadre du mariage traditionnel, en étant des concubines ou en n'ayant aucun homme pour assurer leur subsistance. En général, il semble vraisemblable que la traite négrière ait été à l'origine d'autres types d'union que les mariages traditionnels antérieurs. Pour dire les choses crûment : le concubinage des esclaves s'est développé aux dépens des mariages contractés entre familles.

La traite négrière sur le continent africain

Nous abordons ici la quatrième et la cinquième dimension de la relation entre l'esclavage et la population africaine à savoir, le nombre de captifs africains ayant été déportés en Afrique même pour devenir des esclaves et le nombre additionnel de captifs morts avant de devenir esclaves en Afrique.

Il est difficile d'évaluer le nombre de personnes réduites en esclavage et détenues en Afrique même au cours d'un siècle donné. La traite négrière a conduit systématiquement au développement de l'esclavage sur le continent. C'est là l'une de ses retombées indirectes et certaines estimations ont été établies à ce sujet. Il est clair, toutefois, que, à certaines périodes et en certains lieux, le nombre d'esclaves en Afrique dépassait de beaucoup celui que l'on pourrait considérer comme un sous-produit de la traite. La multitude d'esclaves détenus dans l'empire du Songhai au XVIe siècle constitue l'un des premiers exemples importants[33]. Joseph Inikori a récemment soutenu que cette traite négrière continentale au cours des XVIIIe et XIXe siècles a été la cause d'une mortalité suffisamment élevée pour devenir l'un des principaux obstacles à la croissance démographique africaine.

Il est donc nécessaire de déterminer l'importance de cette traite négrière et le niveau de mortalité qu'elle a entraîné. Les récits de certains voyageurs européens donnent à penser que le taux de mortalité, lors des captures, a sans doute été extrêmement élevé[34]. Cependant, il faudra se livrer à des recherches judicieuses pour déterminer si ces observations sont représenta-

32. J. Thornton (1981).
33. J.-P. Olivier de Sardan (1975).
34. D. Livingstone (1874) ; G. Nachtigal (1971).

tives d'une tendance générale ou s'il s'agit de quelques cas exagérés, choisis parce qu'ils confortaient l'idéologie impérialiste européenne qui s'affirmait de plus en plus à l'époque.

Les incidences démographiques de ce commerce esclavagiste à destination de pays africains, surtout au cours du XIXe siècle, ont dû être très importantes, même si elles restent difficiles à évaluer. A supposer que la mortalité due à cette traite négrière ait été élevée, on peut présumer, si l'on y ajoute l'impact démographique du commerce esclavagiste d'outre-mer, que les régions de savane et la Corne de l'Afrique ont connu, de même que le reste du continent, une baisse de leur population au début du XIXe siècle et que ce déclin s'est poursuivi presque jusqu'à la fin du siècle.

L'esclavage outre-mer et en Afrique

Nous aborderons maintenant les sixième et septième aspects de la relation entre l'esclavage et la population africaine. Ici, nous ne nous intéresserons pas tant à la traite négrière qu'aux modes de vie des esclaves et aux répercussions de ces modes de vie sur la population africaine.

Les millions d'esclaves africains envoyés dans les Amériques ont eu une nombreuse descendance, née généralement en captivité. Dans la plupart des cas, ces populations ont eu des taux de mortalité élevés et des taux de fécondité faibles (d'autant plus bas qu'il y avait peu de femmes parmi les esclaves), de sorte qu'elles étaient incapables d'assurer leur renouvellement dans les conditions qui étaient celles de l'esclavage. En conséquence, il y a eu, dans les Amériques, une demande constante de nouveaux esclaves, surtout dans les zones productrices de sucre des Caraïbes et du Brésil, à la fois pour reconstituer le « stock » d'esclaves et pour l'augmenter. De surcroît, comme nous l'avons déjà noté, cette demande d'esclaves, surtout à Cuba et au Brésil, a concerné de plus en plus, au XIXe siècle, les enfants des deux sexes. Les régions d'Afrique centrale d'où provenaient la plupart de ces jeunes esclaves ont donc sans doute perdu plus d'enfants à cette époque que durant les siècles antérieurs.

Par ailleurs, presque tout au long du XIXe siècle, les populations d'Africains réduits en esclavage ont augmenté de plus en plus dans l'Asie du Sud-Ouest, dans l'océan Indien, en Afrique du Nord et au Sahara. Les descendants de ces populations sont moins facilement reconnaissables que les populations africaines des Amériques car, au Moyen-Orient, la plupart de ces enfants sont nés de l'union des Africains avec leurs maîtres et non avec des esclaves africains. Par exemple, une forte demande d'esclaves africaines dans la péninsule arabique est à l'origine d'un courant d'importation de captives en provenance de Somalie et d'autres régions de la Corne

d'Afrique[35]. Outre le cas de ces concubines, les esclaves étaient acquis pour divers travaux. Ainsi, des captifs originaires du Mozambique et de Madagascar ont été achetés en tant que « travailleurs contractuels » par les planteurs français de la Réunion jusqu'au XXe siècle, et beaucoup d'autres captifs ont été envoyés au Sahara pour y travailler comme mineurs et comme ouvriers agricoles[36].

Pour l'Afrique, de nombreuses études attestent l'existence de groupes importants d'esclaves dans beaucoup de parties du continent à la fin du XIXe siècle, par exemple, dans la région de Nupe, dans le pays des Yoroubas, au Soudan occidental, dans la haute vallée du Nil, sur la côte swahilienne et dans le bassin du Congo[37]. Il y a probablement eu, également, des populations importantes d'esclaves, à cette époque-là, dans certaines régions de la Corne d'Afrique. Paul Lovejoy a établi quelques estimations rudimentaires du nombre de personnes réduites en esclavage en Afrique au XIXe siècle ; on peut en déduire que ce nombre avait presque fini par atteindre celui des esclaves détenus dans les Amériques.

Les incidences sociales de la traite négrière conduite à grande échelle sont, à l'évidence, importantes mais difficiles à préciser, tout comme le sont les incidences démographiques de ce phénomène. Avec la fin du commerce esclavagiste, l'Afrique aurait dû retrouver une répartition à peu près égale des hommes et des femmes. Là où il y avait des populations importantes d'esclaves, elles ont dû comprendre à peu près autant d'hommes que de femmes (on peut présumer que ces esclaves ont ensuite fondé leur propre famille et que les enfants ont dû plus souvent naître de l'union des femmes esclaves avec des hommes esclaves qu'avec leurs maîtres). Dans un certain nombre de cas, les faits semblent corroborer ce schéma[38] ; mais Meillassoux et surtout Klein notent, à propos du Soudan occidental, qu'il y a eu, au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, un pourcentage exceptionnellement élevé de femmes parmi les esclaves — ce qui nous permet de conjecturer que beaucoup d'hommes ont dû être tués après leur capture[39]. Ce point reste à élucider mais il indique les limites dont il faut tenir compte pour évaluer les incidences tant démographiques que sociales de l'esclavage africain sur le continent.

Deux ouvrages récents montrent, de manière particulièrement remarquable, l'importance persistante de l'esclavage dans l'Afrique du XXe siècle.

35. C. M. Doughty (1980).
36. D. D. Cordell, étude en cours.
37. M. Mason (1973) ; M. A. Klein (1987) ; C. Meillassoux (1986) ; J. F. Searing (1993) ; J. Ewald (1990) ; D. D. Cordell (1985) ; F. Cooper (1977) ; A. Sheriff (1987) ; F. Renault (1989).
38. M. Mason (1973) ; P. E. Lovejoy ; J. S. Hogendorn (1993) ; F. Renault (1989).
39. C. Meillassoux (1983) ; M. A. Klein (1987).

Celui de Miers et Roberts donne des exemples de l'esclavage colonial dans toutes les parties du continent. Lovejoy et Hogendorn, dans une monographie consacrée à la plus grande société esclavagiste du XXe siècle — celle du nord du Nigéria — fournissent une analyse d'une précision comparable à celle des meilleures études de l'esclavage dans les Amériques. Les détails complémentaires contenus dans ces études de l'esclavage à l'époque contemporaine nous aideront à élucider le coût tant humain que démographique de l'esclavage des siècles précédents.

Le « régime démographique » de l'Afrique

La huitième dimension de la relation entre l'esclavage et la population africaine est celle de la population africaine elle-même, ou de ce que nous pourrions dénommer « le régime démographique africain ». La notion de régime démographique, élaborée par Joel Gregory et ses collaborateurs, renvoie à l'ensemble des conditions sociales et démographiques qui déterminent le mode de vie d'une population[40]. Pour la population africaine, ce régime s'est essentiellement caractérisé, au cours de la période de la traite négrière, par la persistance d'un taux élevé de mortalité imputable aux guerres, à la dispersion de la population sur des terres ingrates et aux épidémies dues aux migrations. Par ailleurs, les coutumes matrimoniales africaines ne semblent avoir permis aucune progression des taux de natalité à mesure que la traite négrière se développait. L'âge des femmes au mariage était déjà précoce, de sorte qu'il n'était pas possible de l'abaisser. Les femmes auraient peut-être pu continuer à avoir des enfants à un âge plus tardif, mais cela n'aurait guère eu d'effet parce que la fécondité diminue avec l'âge et qu'un certain nombre de femmes ont été emmenées en captivité.

Il faut aussi se demander comment a évolué le taux de natalité des femmes réduites en esclavage en Afrique même. Meillassoux et Harms ont soutenu que l'esclavage a beaucoup diminué la fécondité ; Meillassoux relève que les enfants appartenaient aux maîtres et non aux parents[41]. Le même phénomène a été observé pour les femmes en esclavage dans les Amériques, mais à un moindre degré que Meillassoux et Harms ne le suggèrent — ce qui a pu constituer un autre élément négatif du « régime démographique » africain.

Ces incidences de l'esclavage et de la traite négrière sur les taux de natalité, de mortalité et de migration ont contribué à modifier la structure de la population africaine. La traite négrière a déséquilibré la répartition des sexes

40. D. D. Cordell ; J. Gregory (1987).
41. C. Meillassoux (1983) ; R. Harms (1981).

dans la plupart des régions : il y avait trop peu d'hommes dans les régions côtières de l'ouest de l'Afrique, trop peu de femmes dans la zone des savanes et la région côtière de l'est d'où l'on déportait des femmes en esclavage, et la pénurie de jeunes adultes due à la perpétuation de l'esclavage a peut-être eu tout autant d'importance.

Un autre problème capital mais non encore résolu est celui de l'évolution globale des taux de mortalité et de migration des enfants lors de la traite négrière. On sait que la proportion d'enfants qui arrivaient en captivité aux Amériques était faible, même si elle a eu tendance à augmenter avec le temps. Faut-il en déduire que peu d'enfants étaient emmenés en esclavage en Afrique ? Ou bien que beaucoup d'enfants étaient pris comme esclaves mais ne survivaient pas ? On ne saurait automatiquement exclure cette éventualité, car le taux de mortalité des jeunes enfants au cours de leur transport a probablement été élevé. Si les enfants n'ont pas été dédaignés par les ravisseurs mais ont été capturés en grand nombre, les incidences démographiques de l'esclavage n'en paraissent que plus négatives encore.

La population africaine dans un contexte mondial

Il ressort des arguments et des faits exposés ci-dessus qu'il existe beaucoup de zones d'ombre lorsque l'on cherche à évaluer avec précision la population africaine pendant la période de la traite négrière. Malgré cette imprécision, on parvient néanmoins à dégager très clairement les caractéristiques démographiques de l'Afrique, qui contrastent avec celles des autres continents.

Entre le début du XVIe siècle et la fin du XVIIe siècle, la population des Amériques a connu un déclin spectaculaire tombant d'un pic qui atteignait peut-être 50 millions (voire, comme certains l'ont soutenu, une centaine de millions) à un creux d'à peine plus de 5 millions de personnes. Au cours de cette période, la population immigrée de souche africaine et européenne a augmenté à partir d'un niveau très bas, puis la population globale des Amériques a commencé à croître rapidement au XVIIIe siècle où l'on constate une reprise de l'expansion démographique des peuples américains autochtones et une accélération du rythme de l'immigration en provenance d'Afrique et d'Europe.

En Europe, après une période de stagnation démographique du XVe au XVIIe siècle, la population a recommencé à croître au XVIIIe siècle, ce qui est dû en partie à l'abaissement de l'âge au mariage et à l'augmentation des taux de natalité. La croissance démographique s'est accélérée au XIXe siècle à mesure que les taux de mortalité déclinaient.

En Asie, les régions très peuplées (c'est-à-dire celles du Sud-Ouest, du Sud, du Sud-Est et de l'Est) semblent avoir toutes connu une faible crois-

sance démographique au XVIIIe siècle, mais l'Inde, la Chine et le Japon ont enregistré une poussée démographique au XIXe siècle.

En revanche, l'Afrique a connu un plafonnement de sa population, suivi d'un déclin démographique. Il y a peut-être eu une légère croissance démographique du XVe au XVIIe siècle mais, au XVIIIe siècle, on n'enregistre aucune élévation du taux de natalité ni aucune baisse du taux de mortalité, si bien que les départs et la mortalité dus à la traite négrière ont annulé l'augmentation de la population dans beaucoup de régions du continent. Au XIXe siècle, la traite des Noirs a maintenu — soit directement, soit indirectement — le taux de mortalité à un niveau élevé, de sorte que les départs et la mortalité imputables au commerce esclavagiste ont de nouveau restreint la croissance démographique.

Le résultat, c'est incontestablement que la part de la population africaine dans la population mondiale a beaucoup diminué entre 1700 et 1900 et que ce déclin est attribuable en grande partie à l'esclavage et à la traite négrière. Même si l'on inclut dans le chiffre total les Africains partis vers d'autres continents, la part de population d'origine africaine a baissé au cours de ces siècles.

Il semble, à l'évidence, que le phénomène de l'esclavage, outre le fait qu'il a limité la taille de la population globale du continent, a eu d'autres effets préjudiciables sur les Africains : il a aggravé l'état sanitaire de la population, la discrimination raciale, les divisions et les conflits sociaux et ethniques ainsi que la hiérarchisation des sexes.

La fin des razzias organisées pour s'emparer d'esclaves ne peut avoir eu que des effets bénéfiques sur la population africaine. En revanche, l'avènement de l'ère coloniale européenne a eu des conséquences mitigées. Dans les régions côtières de l'Afrique de l'Ouest, il semble s'être traduit par une reprise rapide de l'expansion démographique dès la fin du XIXe siècle et jusqu'à nos jours. Au contraire, dans beaucoup de régions de l'Afrique centrale — soumises à la domination belge, française et portugaise —, il semble y avoir eu un déclin de la population vers la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle[42].

Les recherches à entreprendre

Il reste encore beaucoup de recherches longues et importantes à entreprendre sur la route de l'esclave en Afrique. Malgré toutes les études conduites à ce jour sur l'esclavage ainsi que sur son incidence sur la démographie et la société africaines, il serait nécessaire de poursuivre les travaux sur ce thème. En ce qui concerne les monographies, il faudrait effectuer des recherches approfondies et novatrices sur les taux de natalité et de mortalité, ainsi que sur l'esclavage et sur l'émancipation des esclaves, car ces phénomènes ont beaucoup varié dans le temps et dans l'espace. Sur le plan de l'interprétation générale, il faudrait étudier les causes fondamentales des graves problèmes posés par les inégalités entre l'Afrique et les autres parties du monde, et celles des non moins graves problèmes posés par les inégalités à l'intérieur même de l'Afrique. Il faudrait, en particulier, élucider davantage l'ampleur de l'esclavage en Afrique au cours des périodes précoloniale et coloniale, ainsi que la relation entre le phénomène de l'esclavage en Afrique et la demande étrangère d'esclaves.

42. C. Coquery-Vidrovitch (1985).

Bibliographie

AJAYI, J. F. A. ; SMITH R. 1964. *Yoruba warefare in the nineteenth century.* Cambridge, Cambridge University Press.

ANSTEY, R. 1975. *The Atlantic slave trade and British abolition, 1760-1810.* Cambridge.

BECKER, C. 1985. « Notes sur les conditions écologiques en Sénégambie aux XVIIe et XVIIIe siècles ». *African Economic History*, vol. 14, p. 167-216.

CALDWELL, J. C. 1982. « Comment on Manning ». *Canadian Journal of African Studies*, n° 16, p. 127-130.

COALE, A. J. ; DEMENY, P. 1966. *Regional model life tables and stable populations.* Princeton, Princeton University Press.

COOK, S. F. ; BORAH, W. W. 1971-1979. *Essays in population history : Mexico and the Caribbean.* 3 vol. Berkeley, University of California Press.

COOPER, F. 1977. *Plantation slavery on the east coast of Africa.* New Haven, Yale University Press.

COQUERY-VIDROVITCH, C. 1985. *Histoire africaine : permanences, ruptures.* Paris, Payot.

CORDELL, D. D. 1985. *Dar al-Kuti and the last years of the trans-Saharan slave trade.* Madison.

—. « The Saharan slave trade ». (Étude en cours.)

CORDELL, D. D. ; GREGORY, J. W. 1987. *African population and capitalism : historical studies.* Boulder.

CURTIN, P. D. 1969. *The Atlantic slave trade : a census.* Madison, University of Wisconsin Press.

—. 1975. *Economic change in precolonial Africa : Senegambia in the era of the slave trade.* 2 vol. Madison, University of Wisconsin Press.

DIAS, J. R. 1981. « Famine and disease in the history of Angola, c. 1850-1930 ». *Journal of African History* (Cambridge), vol. 22, 1981, p. 349-378.

DIOP MAES, L.-M. 1985. « Essai d'évaluation de la population de l'Afrique noire aux XVe et XVIe siècles ». *Population*, vol. 40, p. 855-894.

DOUGHTY, C. M. 1980. *Travels in Arabia deserts.* 2 vol. New York, Dover.
ELTIS, D. ; ENGERMAN, S. L. 1992. « Was the slave trade dominated by men ? ». *Journal of Interdisciplinary History* (Cambridge), vol. 23, n° 2, p. 237-257.
EWALD, J. 1990. *Soldiers, traders and slaves : State formation and economic transformation in the greater Nile valley, 1700-1885.* Madison.
FAGE, J. D. 1969. « Slavery and the slave trade in the context of West African history ». *Journal of African History* (Cambridge), vol. 10, p. 393-404.
FETTER, B. (dir. publ.). 1990. *Demography from scanty evidence : Central Africa in the colonial era.* Boulder.
GEGGUS, D. 1989. « Sex ratio, age and ethnicity in the Atlantic slave trade : data from French shipping and plantations in the eighteenth century ». *Journal of African History* (Cambridge), n° 30.
HARMS, R. 1981. *River of wealth, river of sorrow : the central Zaire basin in the era of the slave trade and the ivory trade, 1500-1891.* New Haven, Yale University Press.
INIKORI, J. E. 1976. « Measuring the Atlantic slave trade : an assessment of Curtin and Anstey. » *Journal of African History* (Cambridge), vol. 17, n° 2, p. 197-233.
—. 1982. Introduction. Dans : J. E. Inikori (dir. publ.), *Forced migration.* Londres.
—. 1987. « Slavery and the development of industrial capitalism in England ». *Journal of Interdisciplinary History* (Cambridge), vol. 17, p. 771-793.
—. 1988. The sources of supply for the Atlantic slave exports from the bight of Benin and the bight of Bonny (Biafra). Dans : S. Daget (dir. publ.), *De la traite à l'esclavage.* Nantes, vol. 2, p. 25-43.
KEA, R. A. 1982. *Settlements, trade, and politics on the seventeenth-century Gold Coast.* Baltimore, BKs Demand. (Johns Hopkins Studies in Atlantic History and Culture.)
KLEIN, M. A. 1987. The demography of slavery in Western Sudan : the late nineteenth century. Dans : D. Dennis, D. D. Cordell, J. W. Gregory (dir. publ.), *African population and capitalism : historical studies.* Boulder, p. 50-61.
LAW, R. 1991. « The slave coast of West Africa, 1550-1750 : the impact of the Atlantic slave trade on an African society ». *Studies in African Affairs* (Oxford).
LIVINGSTONE, D. 1874. *The last journals of David Livingstone in Central Africa.* Dans : Horace Waller (dir. publ.). 2 vol., Londres.
LOVEJOY, P. E. 1982. « The volume of the Atlantic slave trade : a synthesis ». *Journal of African History* (Cambridge), vol. 23, p. 473-501.
LOVEJOY, P. E. ; BAIER, S. 1975. « The desert-side economy of the Central Sudan ». *International Journal of African Historical Studies,* n° 7, p. 551-581.
LOVEJOY, P. E. ; HOGENDORN, J. S. 1993. *Slow death for slavery : the course of abolition in Northern Nigeria, 1897-1936.* Cambridge, Cambridge University Press.
MCDANIEL, A. 1994. *Swing low, sweet chariot.* Chicago.
MANNING, P. 1981. « The enslavement of Africans : a demographic model ». *Canadian Journal of African Studies,* vol. 15, p. 499-526.
—. 1988. The impact of slave trade exports on the population of the Western coast of Africa, 1700-1850. Dans : S. Daget (dir. publ.), *De la traite à l'esclavage,* 2 vol., p. 111-134.
—. 1990. *Slavery and African life : occidental, oriental, and African slave trades.* Cambridge, Cambridge University Press.

MANNING, P. *African population in the slave trade era.* (Étude en cours.)
MANNING, P. ; GRIFFITHS W. S. 1988. « Divining the unprovable : stimulating the demography of the Atlantic slave trade ». *Journal of Interdisciplinary History* (Cambridge), vol. 19, p. 177-201.
MASON, M. 1973. « Captive and client labour and the economy of the Bida Emirate, 1857-1901 ». *Journal of African History* (Cambridge), vol. 14, p. 453-471.
MEILLASSOUX, C. 1983. *Women and slavery in Africa.* Madison, Robertson et Klein.
—. 1986. *Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et d'argent.* Paris, Presses Universitaires de France.
MIERS, S. ; ROBERTS R. (dir. publ.) 1988. *The end of slavery in Africa.* Madison, University of Wisconsin Press.
MILLER, J. C. 1982. « The significance of drought, disease and famine in the agriculturally marginal zone of West-Central Africa ». *Journal of African History* (Cambridge), vol. 22, p. 17-61.
—. 1988. *Way of death : merchant capitalism and the Angolan slave trade, 1730-1830.* Madison, University of Wisconsin Press.
NACHTIGAL, G. 1971. *Sahara and Sudan.* 4 vol. Londres, Humanities Press International.
NORTHRUP, D. 1978. *Trade without rulers : pre-colonial economic development in South-Eastern Nigeria.* Oxford.
OLIVIER DE SARDAN, J.-P. 1975. Captifs ruraux et esclaves impériaux du Songhay. Dans : C. Meillassoux (dir. publ.), *L'esclavage en Afrique précoloniale.* Paris, Maspero, p. 99-134.
PATTERSON, K. D. 1988. « Epidemics, famines, and population in the Cape Verde islands, 1580-1900 ». *International Journal of African Historical Studies,* n° 21, p. 291-313.
RENAULT, F. 1989. The structures of the slave trade in Central Africa in the nineteenth century. Dans : W. G. Clarence-Smith (dir. publ.), *The economics of the Indian ocean slave trade in the nineteenth century.* Londres, p. 146-165.
RODNEY, W. 1966. « African slavery and other forms of social oppression on the upper Guinea coast in the context of the Atlantic slave trade ». *Journal of African History* (Cambridge), vol. 7, p. 431-443.
—. 1972. *How Europe underdeveloped Africa.* Kent, Howard University Press.
SEARING, J. F. 1993. *West African slavery and Atlantic commerce : the Senegal river valley, 1700-1860.* Cambridge.
SHERIFF, A. 1987. *Slaves, spices and ivory in Zanzibar : integration of an East African commercial empire into the world economy, 1770-1873.* Ohio, Ohio University Press.
THORNTON, J. 1977. An eighteenth-century baptismal register and the demographic history of Manguenzo. Dans : C. Fyfe ; D. McMaster (dir. publ.), *African historical demography.* Vol. 1, Édimbourg, p. 405-415.
—. 1981. « The slave trade in eighteenth century Angola : effects of demographic structures ». *Revue canadienne des études africaines,* vol. 14, p. 417-427.
—. 1988. « The art of war in Angola, 1575-1680 ». *Comparative Studies in Society and History,* vol. 30, p. 360-378.
VANSINA, J. 1992. *Paths in the rainforests.* Madison, University of Wisconsin Press.